



Association

Photographes Itinérants

Promotion de l'art photographique et des artistes photographes

DEMANDE D'ADHÉSION 2019/20 **MEMBRE BIENFAITEUR**

Exemplaire à compléter et renvoyer accompagné de votre règlement au siège social de l'association.

Membre bienfaiteur (article 5 des statuts de l'association Photographes Itinérants): *personne physique ou morale, privée ou publique, ayant fait un don ou soutenu substantiellement l'association par sa générosité ou son action et qui verse annuellement une cotisation de membre bienfaiteur.*

Raison sociale : Forme juridique :

Représenté(e) par :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : Télécopie : Mobile :

Adresse e-mail :

solicite le statut de **membre bienfaiteur** de Photographes Itinérants,

verse une cotisation/don de € (150€ minimum pour les personnes privées et de 500 € minimum pour les personnes morales)

• Par chèque établi à l'ordre de l'Association Photographes Itinérants

Banque : N° chèque :

• Par virement bancaire sur le compte de l'association Photographes Itinérants :

L'association Photographes Itinérants étant reconnue d'intérêt général à caractère social, les sommes versées au titre d'une cotisation/don ouvrent droit à une **réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur le revenu des sociétés égale à 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires** (article 238 bis du code général des impôts). Un **reçu fiscal** me sera envoyé à réception du règlement.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer aux statuts de l'association Photographes Itinérants.

Fait à le / / 20 Signature / cachet